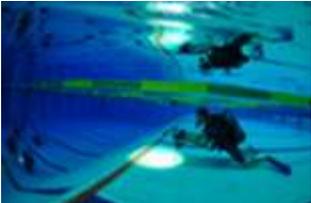




	<p>Stage audiovisuel FFESSM Castres 25 et 26/02/2023</p>	
---	--	---

Les commissions Audiovisuelles du CoDep du Tarn et du Comité Régional FFESSM Pyrénées Méditerranée Occitanie organisent un stage hivernal de formation de photographie subaquatique.

Ce stage aura lieu du **samedi 25 février 08h00 au dimanche 26 février 2023 16h00** à CASTRES. Il est ouvert aux plongeurs photographes débutants ou en perfectionnement titulaires du P1 technique de plongée et de la **licence 2023 FFESSM**.

IMPORTANT : les inscriptions sont limitées à 2 groupes de 10 personnes maximum, soit 1 groupe pour débutants et 1 groupe pour perfectionnement. Evolution possible selon l'actualisation des règles concernant la COVID19 (annulation possible à envisager).

Hébergement et petit déjeuner : sera précisé ultérieurement selon l'effectif des participants avec possibilité d'hébergement le vendredi soir.

Repas au restaurant « Ilot de l'Archipel ».

Cours théoriques : dans les salles de réunion de l'Archipel et du Castres Sports Nautiques.

Cours pratiques : à la Piscine de l'Archipel de Castres.

L'archipel www.larchipel.fr

Av. Georges Pompidou 81100 Castres Tél : 05.63.62.54.00 Fax : 05.63.62.54.09
renseignements.archipel@castres-mazamet.com



Le tarif total maximum par stagiaire est estimé à 100 euros (hébergement et restauration compris), il vous sera précisé le jour du stage.



Nécessaire obligatoire pour stagiaire photographe

- ❑ Appareil photo avec caisson + carte mémoire + PC + lecteur + rallonge électrique. + clef USB.
- ❑ Pour les formations « photographe niveau 2 » : un flash externe + un dispositif grand angle.
- ❑ La fiche pédagogique de votre niveau photo entamé si la formation a été effectuée hors région Occitanie PM.
- ❑ Cordelette de 1,33m pour étalonnage flash externe (pour le niveau 2 photo).
- ❑ Plaquette PVC immergeable avec un crayon pour amener des notes sous l'eau.
- ❑ Caisse plastique avec une mousse protectrice (pensons à notre matériel fragile) pour déplacer votre matériel au bord de la piscine.
- ❑ **Matériel de plongée : PMT + gilet de sécurité + détendeur + bloc gonflé.**
- ❑ Un duvet ou draps + serviettes de toilettes + affaires personnelles selon la formule d'hébergement qui vous sera précisé.
- ❑ **Licence 2023** : elle sera vérifiée sur le site fédéral qui précise vos cartes de niveau et prérogatives.
- ❑ Chèque de caution si prêt matériel (prévoir 1 jeu de 4 piles R6/AA pour les flashes). Seuls 2 appareils photo de la commission régionale sont disponibles en prêt.

La fiche d'inscription à remplir est jointe, les champs sont à compléter si possible avec votre ordinateur, sinon écrire lisiblement (attention à votre mail de correspondance) et votre inscription n'est validée qu'à réception du chèque de caution de 50 euros (à l'ordre de CAV P.M. FFESSM)

Inscription par courriel pascal.auge@orange.fr ou par la poste
Pascal AUGE - 122 chemin du Moulin de Roques - 81100 Castres